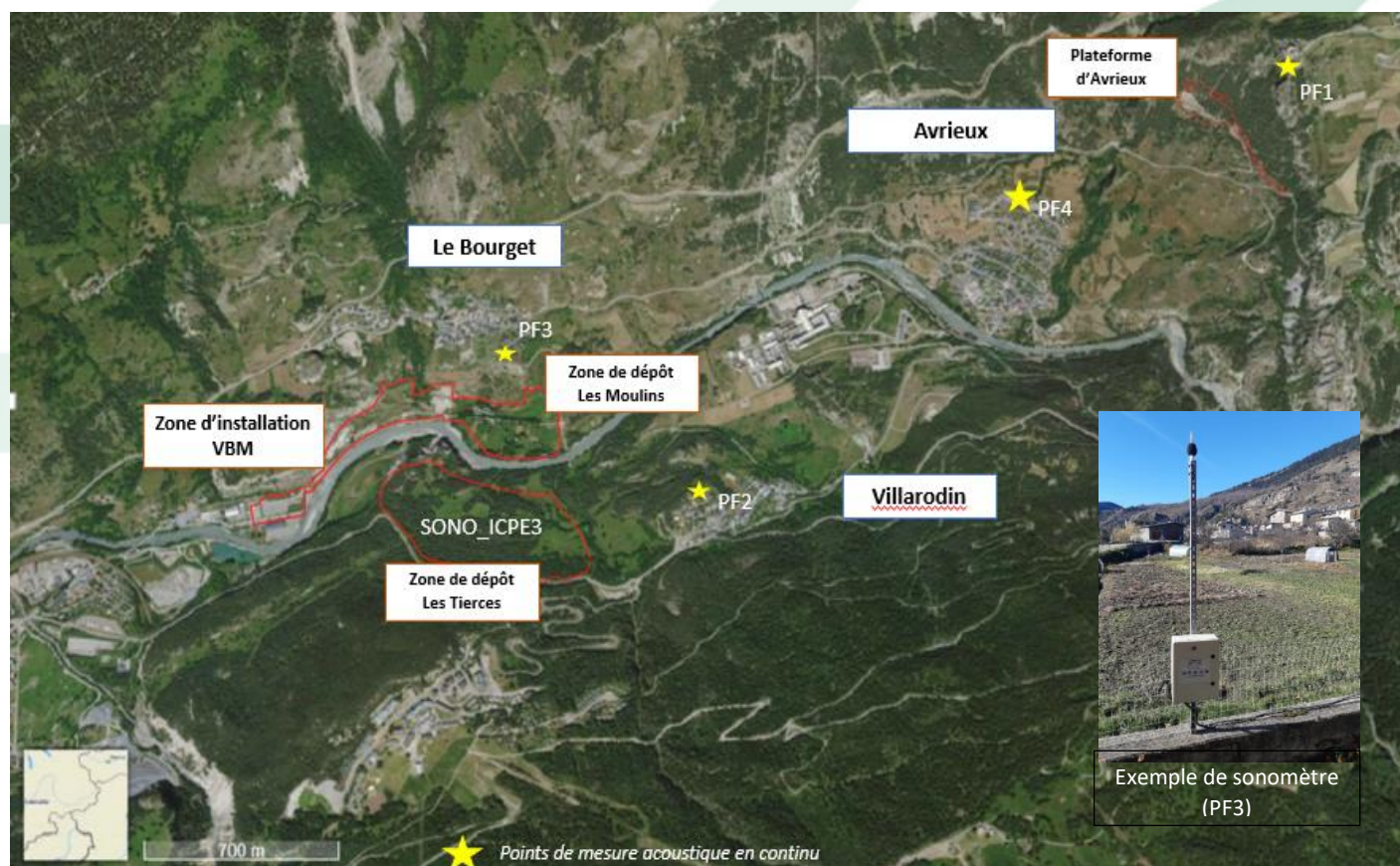


ACTIVITES DE CHANTIER SUR LA PERIODE

Poursuite des travaux en descenderie pour installations de ventilation et de sécurité ;
Début de marinage et remblais de la zone du Moulin ;
Démarrage des forages des puits d'Avrieux y compris en période nocturne à compter du début novembre 2021.

LOCALISATIONS DES POINTS DE SUIVI BRUIT



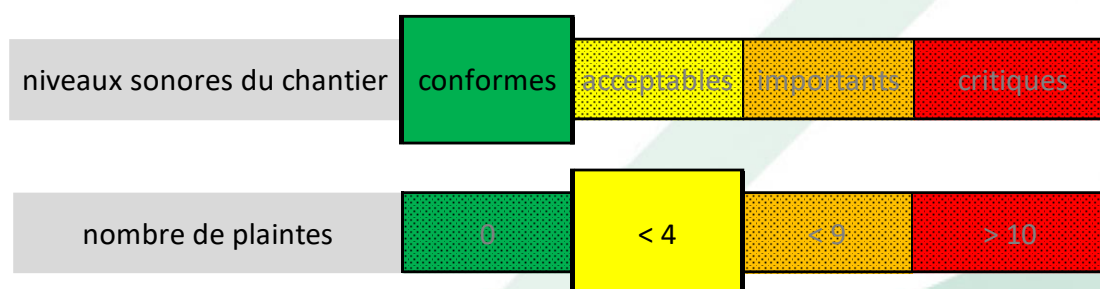
BULLETIN BRUIT

Chantier opérationnel 5a. Puits d'Avrieux et ouvrages souterrains en base de la descenderie.

#4ème trimestre 2021

APPRECIATION GENERALE BRUIT DU CHANTIER

Pas de dépassement des seuils sonores avec le démarrage des forages à Avrieux et des excavations sur Villarodin-Bourget / Modane



PLUS DANS LE DETAIL...

Période diurne (07h00-22h00)



Période nocturne (22h00-07h00)

ANNEE 2021	oct.	nov.	déc.	GLOBAL
Nombre de jours avec dépassements du seuil d'émergence admissible et liés au chantier	0	0	0	0
Conformité sur la période diurne	100%	100%	100%	100%
Nombre de signalements des riverains	0	2	0	2
dont signalements associés aux dépassements mesurés	0	0	0	0

ANNEE 2021	oct.	nov.	déc.	GLOBAL
Nombre de nuits avec dépassements du seuil d'émergence admissible et liés au chantier	0	0	0	0
Conformité sur la période nocturne	100%	100%	100%	100%
Nombre de signalements des riverains	1	0	0	1
dont signalements associés aux dépassements mesurés	0	0	0	0

L'émergence est la différence entre le niveau de bruit intégrant les sources sonores du chantier et le niveau de bruit existant sans le chantier.
 Emergence admissible sur période diurne : 5 dB(A)
 Emergence admissible sur période nocturne : 3 dB(A)

BULLETIN BRUIT

Chantier opérationnel 5a. Puits d'Avrieux et ouvrages souterrains en base de la descenderie.

#4ème trimestre 2021

FOCUS SUR LES DEPASSEMENTS SONORES

Les niveaux sonores sont conformes : pas de dépassement des seuils réglementaires.

DATE	POINT DE MESURE	PERIODE	EVALUATION DU DEPASSEMENT	ORIGINE DU BRUIT IDENTIFIEE SUR LE CHANTIER	ACTIONS CORRECTIVES
Sans objet car pas de dépassements					

FOCUS SUR LES SIGNALEMENTS DES RIVERAINS

Les nuisances sonores ponctuelles qui ont été remontées, ont pu être résorbées après sollicitations de la Maîtrise d'œuvre et du Groupement d'Entreprises.

DATE	PÉRIODE	NATURE DES NUISANCES SONORE	LOCALISATION DE LA GENE	SOURCES DU BRUIT IDENTIFIÉES SUR LE CHANTIER	ACTIONS CORRECTIVES
29/10/21	Nocturne	Bruit important d'un engin qui creuse entre 21h30 et 04h30	Villarodin Bourget	Travaux de rabotage radier en entrée descenderie depuis le 26/10 côté droit – Mesurage effectué le 29/10/21 ne montre pas de résultats non conformes	Bruit ponctuel – opération terminée le 30/10
15/11/21	Diurne	“Bip” de recul sur un engin à chenille sur la zone du Moulin	Villarodin Bourget	Camion à chenille pour l'évacuation des matériaux du creusement en souterrain	Mise en place d'un avertisseur de recul moins dérangent dit “cri du lynx” sur l'engin
15/11/21	Diurne	Alarme vers l'entrée de la descenderie	Villarodin Bourget	Alarme périodique dans le cycle du traitement des eaux : il s'agit d'une alarme qui prévient le déchargement des galettes de boue au niveau du filtre-presse	Alarme sonore déconnectée

TELT reste attentif aux besoins des riverains pour réduire les nuisances sonores que le chantier peut occasionner